

Nature des travaux

Travaux réalisés entre avril et décembre 2012

- Relocalisation des services d'utilité publique (Gaz Métro, Bell et Hydro-Québec) sur les boul. Henri-Bourassa et Pie-IX;
- Aménagement de voies réservées temporaires sur les boul. Henri-Bourassa, Léger et Pie-IX;
- Installation temporaire de l'éclairage, des feux de circulation et de la signalisation;
- Démolition des terre-pleins des boul. Henri-Bourassa et Pie-IX;
- Construction d'un nouveau collecteur d'égout sur la rue Saint-Julien et la rue d'Amos et d'un nouveau réseau d'égouts et d'aqueducs sur les boul. Henri-Bourassa et Pie-IX;
- Abaissement du boul. Henri-Bourassa à l'est du pont d'étagement;
- Aménagement de voies de circulation et de trottoirs temporaires;
- Démolition du pont d'étagement du boul. Henri-Bourassa et des bretelles d'accès.

Travaux réalisés en 2013 et en 2014

- Mise à niveau des boul. Henri-Bourassa et Pie-IX et construction des nouvelles voies de circulation et des trottoirs;
- Aménagement des voies réservées au centre du boul. Pie-IX;
- Aménagement de la piste cyclable;
- Pose de l'éclairage, des feux de circulation et de la signalisation;
- Aménagement des espaces publics et paysagers.

Mesures d'apaisement durant les travaux

Lors de la réalisation des travaux, des entraves sont à prévoir. Des mesures seront mises en place afin de minimiser le plus possible les impacts des travaux sur la qualité de vie des résidents de Montréal-Nord.

Riverains

Accès maintenu aux résidences et aux commerces situés aux abords du chantier.

Piétons

Corridors sécurisés aménagés permettant aux piétons de circuler librement et en toute sécurité.

Usagers du transport collectif

- Services d'autobus maintenus durant la période des travaux.
- Certains arrêts d'autobus relocalisés afin d'assurer la sécurité des usagers.
- Voies réservées temporaires déployées pour faciliter les déplacements.

Automobilistes

Voies de circulation temporaires aménagées et signalisation de détour mise en place afin de réduire les impacts sur la circulation automobile.

Renseignements

Info-travaux entre
8 h 30 et 16 h 30
au **514 872-3777**
ou **info-travaux@ville.montreal.qc.ca**

Site Internet :
ville.montreal.qc.ca/chantiers

Pour signaler
des situations
d'urgence à tout
moment composer
le **311**.

On rénove votre quartier



En réaménageant
le carrefour
Henri-Bourassa–Pie-IX

Pour un cadre de vie plus
agréable et sécuritaire



Dès l'été 2012, la Ville de Montréal procédera à des travaux majeurs de réaménagement du carrefour Henri-Bourassa–Pie-IX. Ces travaux transformeront radicalement l'actuel échangeur de type autoroutier en un carrefour urbain à l'échelle humaine.

Le viaduc actuel, qui date de 1938, et les bretelles s'y rattachant, seront complètement démolis. Les boulevards Henri-Bourassa et Pie-IX seront mis à niveau. Offrant un cadre de vie plus agréable et sécuritaire aux résidents, aux piétons, aux cyclistes et aux usagers du transport collectif, le projet de 54,2 M\$ donnera un tout nouveau visage à l'arrondissement de Montréal-Nord.

Entrée de ville prestigieuse

- Établissement d'une entrée de ville au design distinctif, assortie d'une œuvre d'art public.
- Aménagement de trois vastes places publiques agrémentées d'arbres et d'aménagements paysagers, sur le boulevard Henri-Bourassa.

Sécurité des piétons et des cyclistes

- Établissement de trois nouvelles intersections contrôlées par des feux de signalisation et des feux piétons, facilitant la traversée des piétons et des personnes à mobilité réduite.
- Aménagement de larges trottoirs de plus de trois mètres agrémentés de plantations sur le boulevard Henri-Bourassa (de l'avenue des Récollets à l'avenue Garon) et sur le boulevard Pie-IX (du boulevard Henri-Bourassa à la rue Charleroi).
- Implantation d'une nouvelle piste cyclable reliant l'actuelle piste du boulevard Gouin à celle prévue par le ministère des Transports sur le pont Pie-IX.

Transport collectif facilité

Implantation de deux voies réservées d'autobus du futur Service rapide par bus Pie-IX (SRB Pie-IX) au centre du boulevard Pie-IX.

Projet de développement durable

- Installation de bacs de plantation et de fosses d'arbres permettant de recueillir les eaux de pluie et de les capter à la source, évitant de les traiter dans les réseaux sanitaires.
- Plantation d'arbres permettant de réduire les îlots de chaleur.

Les avantages du nouveau carrefour

- Création de trois nouvelles intersections à niveau contrôlées par des feux de circulation et des feux piétons.
- Trottoirs élargis à plus de trois mètres.
- Aménagements sécuritaires dédiés aux cyclistes.
- Aménagement de voies réservées aux autobus.
- Diminution considérable de la circulation de transit dans les rues locales bordant l'échangeur.
- Nouvelle entrée de ville au design distinctif, bordée de trois places publiques.
- Terrains à fort potentiel de développement.

Qualité de vie rehaussée

Plus convivial et sécuritaire, le réaménagement permettra de réduire la circulation de transit dans les rues locales bordant l'échangeur. Alors que certaines rues résidentielles pouvaient enregistrer jusqu'à 1 000 véhicules à l'heure durant la période de pointe du matin, la circulation de transit sera maintenue sur le réseau artériel, permettant ainsi aux résidents de Montréal-Nord de se réapproprier leur quartier.



AVANT



APRÈS

